

(A)

(N° 228.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 21 JUIN 1873.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Rapport fait, au nom de la commission, par M. WOUTERS.



Demande du sieur Jacques BOSSELER.

MESSIEURS,

Le sieur Bosseler est né à Reckange (grand-duché de Luxembourg); le 15 juillet 1849.

Il est entré au service militaire de notre pays, le 17 août 1867, comme soldat volontaire. Promu successivement aux grades de caporal et de sergent, il fut admis à l'école militaire en 1870, et nommé sous-lieutenant, par arrêté royal du 8 avril 1872.

Les autorités militaires donnent les meilleurs renseignements sur la conduite, la manière de servir et l'honorabilité de cet officier.

Il promet d'acquitter, le cas échéant, le droit d'enregistrement.

Votre commission n'hésite pas à vous proposer, Messieurs, de prendre la demande du sous-lieutenant Bosseler en considération.

Le Rapporteur,
Ed. WOUTERS.

Le Président,
A. PETY DE THOZÉE.
